

Questions orales

Oui, monsieur le Président, des députés libéraux et réformistes ont fait front commun hier pour battre une motion du Bloc québécois visant à faire reconnaître au Québec le droit à un minimum de 25 p. 100 des sièges à la Chambre.

La motion du Bloc aurait garanti le quart des sièges à l'un des deux peuples fondateurs du Canada et aurait répondu aux demandes historiques et légitimes des Québécois de conserver un poids politique minimal au sein de la fédération canadienne.

L'attitude affichée hier par les députés du Parti libéral relève du double langage, car. . .

* * *

[Traduction]

LES PENSIONS DE RETRAITE DES DÉPUTÉS

M. Cliff Breitzkreuz (Yellowhead, Réf.): Monsieur le Président, les libéraux ne comprennent vraiment rien. Ils n'ont pas respecté la promesse qu'ils avaient faite de réformer le fameux régime qui assure à ses bénéficiaires une retraite plus que dorée, autrement dit le régime de retraite des députés. Malgré les changements qu'ils avaient promis d'apporter à ce régime, les prestations de retraite des députés jouissent encore d'une protection illimitée contre l'inflation et verront leur valeur augmenter à un taux deux fois plus élevé que le maximum autorisé dans le secteur privé.

Si la vice-première ministre prend sa retraite dans trois ans, elle touchera la coquette somme de 2,7 millions de dollars jusqu'à l'âge de 75 ans. Elle s'est débattue pour conserver son régime de retraite extrêmement confortable que lui paient les travailleurs canadiens.

Si elle s'est tant débattue pour conserver son régime de retraite, c'est peut-être parce qu'elle craignait d'être obligée de tenir sa promesse et de démissionner. Comme tous les députés le savent, la vice-première ministre a dit qu'elle démissionnerait si son gouvernement n'abolissait pas la TPS. Heureusement pour elle, elle a un patron compréhensif qui va lui permettre de conserver son poste, même si des millions de contribuables canadiens dénoncent la TPS et le scandaleux régime de retraite des députés.

* * *

[Français]

LA DÉPUTÉE DE RIMOUSKI—TÉMISCOUATA

M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, hier, la députée de Rimouski—Témiscouata nous a fait part de son fin jugement en matière d'urbanisme et plus particulièrement en évaluation de la beauté urbaine, une science qui aurait sans doute connu un essor suite à cette déclaration, n'eût été de ses excuses aujourd'hui, que les Hullois acceptent de bonne grâce.

Ce dont la députée ne s'était pas rendu compte, c'est que dans le quartier de Hull dont elle parle, on retrouve des maisons «allumette», un style, semble-t-il, unique au Canada.

Les journalistes doivent à la députée une fière chandelle pour le brio avec lequel elle réussit, coup sur coup, semaine après

semaine, à créer la nouvelle et à choquer en même temps. La députée a mentionné, lors d'une récente entrevue à la radio, qu'elle avait voulu faire du théâtre. Eh bien, elle réussit, dans ce cas-ci, à nous donner un bel exemple du style comique.

Si M^{me} la députée de Rimouski—Témiscouata n'existait pas, il faudrait sans doute l'inventer.

* * *

LA VILLE DE HULL

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, laissez-moi vous parler d'une des plus importantes villes du Québec, la ville de Hull.

Par ses nombreux parcs, le Musée des civilisations, la Maison du citoyen, ses terrains de golf et ses excellents restaurants, Hull est une très belle ville, habitée par des gens fort sympathiques. C'est tellement bien, qu'il y a même une rue Boudria, à Hull.

● (1415)

J'invite les députés bloquistes à s'y rendre de temps à autre et à rendre visite à ma ville natale et celle de mes ancêtres, et de la voir avec les yeux grands ouverts. Ils verront une communauté digne d'éloges, là où il fait bon vivre.

[Traduction]

Le Président: Avant de passer à la période des questions, je voudrais faire remarquer qu'en général la présidence a toujours laissé pas mal de latitude aux députés pour ce qui est de leurs déclarations. Je demande cependant à tous les députés de faire attention aux mots qu'ils utilisent et à ne pas s'en prendre personnellement à leurs collègues.

Je voudrais aussi rappeler aux députés qu'ils ne doivent pas faire dans leurs déclarations de remarque sur une question déjà mise aux voix. Ils voudront bien en tenir compte à l'avenir.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'AÉROPORT PEARSON

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, ma question va s'adresser à la vice-première ministre, en l'absence du premier ministre.

Diverses accusations s'accumulent sur le rôle joué par des libéraux dans la privatisation de l'aéroport Pearson, y compris des allégations parues récemment dans le *Financial Post*, quant à une possible implication du premier ministre lui-même. Aujourd'hui, c'est au tour de l'influent quotidien *Globe and Mail* d'exiger une enquête publique et indépendante pour faire toute la lumière sur cette sombre affaire.

Compte tenu des allégations troublantes qui mettent en cause l'intégrité du premier ministre et celle de son gouvernement, le gouvernement entend-il instituer une véritable commission d'enquête sur le contrat de privatisation de Pearson, comme l'opposition officielle le réclame depuis maintenant plus d'un an